

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Société d'une messe et Caisse ecclésiastique. — IV Résolutions de retraite d'un cardinal. — V Le Père Frédéric. — VI Prières des Quarante-Heures. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII Opinion d'un pasteur anglican.

AU PRONE

Le dimanche, 27 août

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La réouverture des classes ;

Le 2e anniversaire de la création du pape (dimanche).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 août

Office du 11e dim., **semi-double**; mém. de saint Joseph Calasanz; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. 1o de saint Augustin, 2o de saint Joseph, 3o de saint Hermas.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 28 août, saint Augustin; du 30, sainte Rose.

Diocèse d'Ottawa. — Du 30 août, sainte Rose.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 29 août, sainte Sabine ; du 30, sainte Rose-de-Lima (Sweetsburg); du 31, saint Aimé.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 29 août, saint Adelphe.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 28 août, saint Augustin (Woburn); du 29, Décollation de saint Jean-Baptiste (Emberton); du 31, saint Aimé (Asbestos).

Diocèse de Nicolet. — Du 31 août, saint Aimé (Kingsey Falls).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 août, saint Aimé (Lac des Isles).

Diocèse de Haileybury. — Du 30 août, saint Rose de Lima (Weymontashing).
 J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Juillet 1916.

LE conflit qui ensanglante l'Europe dure toujours et il semble même que son intensité va croissant. Toutefois il est permis d'espérer, précisément à cause de cette intensité, qu'il finira bientôt. Les Alliés, de la défensive ont passé à l'offensive sur tous les fronts à la fois, et on sait que la meilleure manière de se défendre est d'attaquer. Nous commençons à voir les premiers résultats, et ils sont encourageants. Nous autres qui sommes loin du front des armées, nous avons rêvé de ces offensives foudroyantes, comme on en voit dans certains récits, plus propres à enflammer le peuple qu'à le guider. En 1870, au siège de Paris, on avait ainsi imaginé la fameuse sortie qui devait balayer tous les Prussiens sur son passage. Mal préparée, ou mieux, pas préparée du tout, elle échoua piteusement à peine commencée, et les cadavres des Parisiens payèrent l'impétuosité de leurs chefs de fortune. Cette fois, rien n'est laissé au hasard. On n'avance que lentement, il est vrai, mais méthodiquement et sûrement, renforçant toutes les positions une fois qu'elles sont prises, les mettant en état de défense pour empêcher une contre-attaque qui pourrait enlever le gain réalisé. Je n'ai à faire l'éloge de personne, mais il me sera permis de remarquer l'admiration que suscite en France l'armée anglaise pour les succès qu'elle obtient. Ils sont d'autant plus remarquables, que ce n'est pas une armée de carrière, qu'elle a dû être improvisée totalement, depuis les cadres généraux jusqu'aux boutons de guêtre du dernier fantassin. Or chez elle, à l'heure actuelle, tout est au point: le courage individuel des soldats comme leur équipement et l'intelligente bravoure de leurs officiers.

* * *

Mais laissons ce terrain pour revenir dans l'axe de la *Semaine religieuse*. Il y a un décret récent qui règle une ques-

tion importante pour les médailles-scapulaires. (scapulaire, celui de la Vierge, vous pouvez le demander, il faut le commander à un autre scapulaire, et non à un autre. Vous continuez à recevoir les indulgences et les lettres de Marie. En fait, d'un scapulaire de la Vierge, si vous perdez le vôtre, a été donnée avec l'indulgence de remplacer sans la faculté de pouvoir ? Il semble que cette médaille, que cette médaille des mêmes droits et de la Vierge n'en est point ainsi, c'est le 10 mai 1916, cette Commission de la médaille-scapulaire de la Vierge ne parle pas de bénéfices, mais cela va à l'opposé, le prêtre venu pour l'Office l'aurait certainement. Voilà donc une distinction d'une même distinction pour quoi de cette distinction le *folio* qui accompagne les médailles qui ont milité en faveur de l'enseignement le lecteur, ou tout, car je me trouve. Mais je ne l'ai pas vu. Je n'en ai pas vu. La médaille règle générale qui veut

NE

illet 1916.

re toujours et il
roissant. Toute-
ment à cause de
de la défensive
la fois, et on sait
d'attaquer. Nous
ils sont encoura-
tront des armées,
tes, comme on en
lammer le peuple
n avait ainsi ima-
r tous les Prus-
eux, pas préparée
commencée, et les
de leurs chefs de
sard. On n'avance
ment et sûrement,
lles sont prises, les
une contre-attaque
i à faire l'éloge de
rquer l'admiration
r les succès qu'elle
es, que ce n'est pas
provisée totalement,
itons de guêtre du
actuelle, tout est au
omme leur équipe
fficiers.

ans l'axe de la Se-
qui règle une ques-

tion importante pour toutes les personnes qui portent des médailles-scapulaires. Quand on vous a régulièrement imposé un scapulaire, celui de Notre-Dame du Mont Carmel, par exemple, vous pouvez le perdre, ou bien l'usage le rend tellement sale qu'il faut le changer. Dans ce cas, vous vous procurez un autre scapulaire, et sans le faire bénir, vous vous le passez au cou. Vous continuez à jouir avec ce nouveau scapulaire de toutes les indulgences et grâces spirituelles attachées au port de la livrée de Marie. En est-il de même quand vous avez, au lieu d'un scapulaire de laine, une médaille-scapulaire? En d'autres termes, si vous perdez la première médaille-scapulaire qui vous a été donnée avec l'imposition du scapulaire, pouvez-vous la remplacer sans la faire bénir par un prêtre qui en a reçu le pouvoir? Il semblerait *a priori*, et par l'analogie des situations, que cette médaille, remplaçant le scapulaire, doit jouir des mêmes droits et être régie d'après les mêmes règles. Il n'en est point ainsi, déclare le Saint-Office. Par un décret du 10 mai 1916, cette Congrégation a répondu qu'une nouvelle médaille-scapulaire devait recevoir la bénédiction. Le décret ne parle pas de bénédiction d'un prêtre muni de pouvoirs réguliers, mais cela va de soi; car si la bénédiction du premier prêtre venu pouvait satisfaire à la prescription, le Saint-Office l'aurait certainement dit.

Voilà donc une différence de traitement entre deux expressions d'une même dévotion, et l'on pourrait se demander le pourquoi de cette différence. Si j'avais eu la chance de voir le *folio* qui accompagne ce décret et où sont énumérées les raisons qui ont milité en faveur de cette décision, je pourrais renseigner le lecteur, ou mieux je ne pourrais rien lui dire du tout, car je me trouverais lié par le secret du Saint-Office. Mais je ne l'ai pas vu. Voici toujours ce que l'on peut imaginer à ce sujet. La médaille-scapulaire est une exception à la règle générale qui veut que le scapulaire soit un vêtement. Ins-

tituée pour en remplacer le port, elle est une exception faite *ad duritiam cordis* pour parer à certaines situations où il était difficile de porter un scapulaire de laine. Cela étant, on comprend très bien que l'exception puisse ne pas jouir de tous les privilèges de la règle et ceux qui, au lieu du scapulaire de laine préfèrent porter une simple médaille, qu'ils peuvent même au besoin mettre dans leur porte-monnaie, ne s'étonneront pas si, la médaille perdue, ils doivent faire un acte de sujétion à l'Eglise pour en obtenir une seconde et continuer à jouir des mêmes faveurs. La médaille-scapulaire a été primitivement instituée pour les nègres. Le pape Pie X l'a étendue à tout le monde chrétien, c'est vrai, mais comme un pis-aller. Un prélat se trouvant un jour en audience chez Pie X fut amené à lui parler d'un cas qui lui avait été soumis par un évêque. Il s'agissait de savoir si la protection surnaturelle donnée par la médaille-scapulaire durait quand celle-ci était, par exemple, non pas portée directement sur la personne, mais attachée pendant la nuit au chevet du lit. A cette question, Pie X eut un sursaut. " Non, Monseigneur, dit-il d'une voix ferme, dites bien à cet évêque que la médaille-scapulaire doit se conformer absolument aux mêmes règles que le scapulaire. Il faut porter ce dernier pour avoir la protection de la Vierge, et si on le pend la nuit au chevet de son lit on est privé de cette protection tant qu'on reste séparé de l'objet pieux. " — La médaille comme le scapulaire ne protège donc surnaturellement la personne que si celle-ci la porte sur elle. Autrement, comme la question de distance est chose, en fait de surnaturel, tout à fait relative, on pourrait très bien concevoir un habitant de Québec qui aurait sa médaille-scapulaire dans un appartement à Montréal et qui croirait ainsi être en règle avec les prescriptions de l'Eglise.

* * *

On revient encore sur le *secret de la Salette* et le Saint

Office, qui s'en éta
condamner à nouve
du *secret de la Sa*
quantité de person
vangile est plus co
recommencer toute
nous pouvons dire,
secret et ses comme
être plus précis qu
secret en lui-même,
ce qui revient prati
thentique la Congrè
le silence et ne prer
traire elle estimait l
les son devoir serait
Puis on base sur
saint Malachie, arch
de toutes pièces trois
au moment de l'élect
tage de cette prophé
res les plus curieux
Benoît XV. On sait
mille de Gênes, ont a
moitié du corps, et a
l'explication est clair
se trouve sous la don
faire remarquer que l
de famille italienne e
de familles de cette n
quité et les services r
sianisées de fait ou so
écrire sérieusement d
vient impossible et il
traverse pour esquiver

Office, qui s'en était occupé l'année dernière, se voit obligé de condamner à nouveau l'ouvrage du Dr Mariave sur l'exégèse du *secret de la Salette*. En dépit de ces condamnations, la quantité de personnes qui y croient plus fermement qu'à l'Évangile est plus considérable qu'on ne le pense. Sans vouloir recommencer toute la discussion il y a une chose certaine que nous pouvons dire, c'est que le Saint-Office a condamné le *secret* et ses commentaires. Si on veut ergoter, je dirai pour être plus précis que cette Congrégation a condamné sinon le *secret* en lui-même, au moins sa divulgation et sa publication, ce qui revient pratiquement au même. Si le *secret* était authentique la Congrégation ne dirait rien, se retranchant dans le silence et ne prenant parti ni pour ni contre. Si au contraire elle estimait la divulgation du *secret* nuisible aux fidèles son devoir serait d'en empêcher la publication.

Puis on base sur ce *secret* la fameuse prophétie attribuée à saint Malachie, archevêque d'Armagh, et qui a été inventée de toutes pièces trois cents ans plus tard par Armand de Wou, au moment de l'élection de Grégoire XIV. Sans parler davantage de cette prophétie bien connue, voici un des commentaires les plus curieux que j'ai vus faire de son application à Benoît XV. On sait que les armes de ce pape, d'ancienne famille de Gênes, ont au sommet un aigle, dont on ne voit que la moitié du corps, et au-dessous une église fermée. Cela étant, l'explication est claire. La religion est dépeuplée parce qu'elle se trouve sous la domination de l'aigle prussien ! Faudrait-il faire remarquer que l'aigle se trouve dans nombre d'armoiries de famille italienne et que, si l'attribution était juste, nombre de familles de cette nation, des plus respectables par leur antiquité et les services rendus à leur pays, se trouveraient prussianisées de fait ou sous le joug allemand. Quand on arrive à écrire sérieusement de pareilles insanités, toute discussion devient impossible et il n'y a plus qu'à prendre un chemin de traverse pour esquiver le fâcheux mais tenace controversiste.

Salette et le Saint

Au fond de tout cela, on perçoit nettement le désir indiscret de connaître sinon le jour au moins l'année de la fin du monde. Cela part peut-être d'un bon naturel, car ce jour sera celui de la glorification sans mélange de Dieu devant toute l'humanité, depuis Adam au dernier jour, et il faudrait nous réjouir que Dieu réalisât le plus tôt possible cette belle demande du Pater: *adeveniat regnum tuum*. Mais en faisant des vœux pour que le second avènement du Christ (scientifiquement la *parousie*) arrive le plus tôt possible, rappelons-nous que son jour est complètement caché aux hommes, et que le fils de l'homme, en tant que fils de l'homme, ne le connaît point. Ne croyons donc pas, par de vains calculs, pénétrer un secret dont Dieu s'est réservé la connaissance exclusive. Si nous voulons jouir de sa glorification devant l'univers assemblé, de ce commencement de règne dont sont pleins nos saints livres, préparons-nous y en bénéficiant de ses miséricordes et en amassant des grâces sans nombre pour nous protéger au jour suprême de sa justice contre ceux qui n'auront voulu ni le connaître, ni l'aimer.

DON ALESSANDRO.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 12 août 1916.

M. l'abbé Anthime Péladeau, ancien curé, décédé à Montréal, le 10 août, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

Archevêché de Montréal, le 17 août 1916.

M. l'abbé Zotique Cardin, curé de Repentigny, décédé ce matin, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADELARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

CAISSE ECCLESIASTIQUE

Archevêché de Montréal, le 12 août 1915.

M. l'abbé Anthime Péladeau, ancien curé, décédé à Montréal, le 10 août, était membre de la CAISSE ECCLESIASTIQUE, *Section d'une messe*.

G. DAUTH, p. d.,

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

RESOLUTIONS

On lit dans la *Sem*
Nous nous reprocher
fidèles du diocèse le
les papiers du vénér
les résolutions de sa
intégrité et tel qu'il
tion ni rature. L'ém
de cette révélation d
de crainte de Dieu,
gée par tous ceux qui
et tous nous ferons p
dégage de ces pages,
sa vie, et hélas ! sa

Chartreuse de L
Canton de L

En la fête de l'au
bienheureux Jean-M

1. Archevêque ca
sima ! Les honneu
causé une joie, tand
parables ne cessent
telles charges en un
persécutions dont l'
s'aggraver, m'effray
gences et des moeurs
vie privée des fidèles
je dois travailler de t
De quelles lumières,
et de la faiblesse du
2. Cardinal. — En
et surtout en ce qui c
fidèle du pape. Je do
faire respectueuseme
pour le bon gouverner

RESOLUTIONS DE RETRAITE D'UN CARDINAL

On lit dans la *Semaine religieuse* de Lyon ces pages touchantes : Nous nous reprocherions de ne pas faire connaître au clergé et aux fidèles du diocèse le manuscrit que nous venons de découvrir dans les papiers du vénéré cardinal Sevin. Il contient les réflexions et les résolutions de sa dernière retraite. Nous le publions dans son intégrité et tel qu'il est sorti de sa main ; on n'y trouve ni correction ni rature. L'émotion filiale que nous avons éprouvée en face de cette révélation d'âme si vivante, si pleine, si admirable de foi, de crainte de Dieu, d'esprit surnaturel, de générosité, sera partagée par tous ceux qui ont connu de près le vaillant et pieux pontife ; et tous nous ferons profit de la pénétrante leçon de sainteté qui se dégage de ces pages, dont on peut dire qu'elles expliquent si bien sa vie, et hélas ! sa mort.

Chartreuse de La Valsainte,
Canton de Fribourg (Suisse).

Le 13 août 1915.

En la fête de l'anniversaire de l'ordination sacerdotale du bienheureux Jean-Marie Vianney, curé d'Ars :

1. Archevêque cardinal. — *Utraque praelatura periculosissima !* Les honneurs attachés à ces dignités ne m'ont jamais causé une joie, tandis que les responsabilités qui en sont inséparables ne cessent de m'écraser.—Qui suis-je pour porter de telles charges en un temps comme celui où nous vivons ? Les persécutions dont l'Eglise est la victime et qui ne feront que s'aggraver, m'effrayent moins que la laïcisation des intelligences et des moeurs, de la vie publique de mon pays et de la vie privée des fidèles eux-mêmes. — Par état et par vocation, je dois travailler de toutes mes forces à conjurer de tels maux. De quelles lumières, de quelles énergies j'ai besoin ! Du silence et de la faiblesse du clergé que de maux peuvent sortir !

2. Cardinal. — En cette qualité je dois être pour mon pays, et surtout en ce qui concerne le choix des évêques, le conseiller fidèle du pape. Je dois également oser lui dire la vérité et lui faire respectueusement remarquer ce qu'il peut entreprendre pour le bon gouvernement de l'Eglise. Ai-je prié pour le pape ?

que l'essence divine est présente en elles, en nous et hors de nous.

10. Récréations. — Sois affable et joyeux en récréation, cachant tes entretiens avec Dieu, et donnant, pour la plus grande gloire de ce Maître adorable, quelque relâche à ton âme.

11. Sommeil. — En allant prendre ton repos, pense à Jésus-Christ s'étendant sur la croix., Il s'y étendit avec grand contentement, pour notre amour. Endors-toi sur le sacré côté de Notre-Seigneur.

12. Les affaires. — Exécute avec maturité les affaires. Commence par les considérer en présence de Dieu, et puis travaille avec confiance dans le secours divin.

Malgré tous ces soins, la charge pastorale restera pesante et la dignité de cardinal ne le sera pas moins. O Père, ôtez ce calice. Faites que je puisse passer à la vie religieuse, car je ne vois aucun moyen pour moi de rendre à votre Eglise les services signalés que vous attendez de moi. Cependant, que votre volonté se fasse et non la mienne. Qui suis-je pour vous dire : *Pourquoi m'avez-vous ainsi traité? Vous qui avez donné pour moi tout votre sang, vous me dites: Si tu m'aimes, pais mes brebis; pais-les sous l'orage; pais-les dans la multitude des affaires.* Qui suis-je pour répondre : *Je ne veux pas prendre soin de votre troupeau, m'exposer aux tribulations pour votre Eglise; je préfère ne songer qu'à moi.* Serait-ce vous aimer? L'apôtre qui vous aimait véritablement s'est écrié : *Plutôt que de fuir la charge apostolique qui m'a été imposée, je préfère être anathème pour mes frères et séparé de Jésus-Christ.* Il ne peut y avoir de danger pour le salut, là où conduit l'amour de Dieu et de l'Eglise.

Je m'efforcerais de faire agréer ma démission d'archevêque et de cardinal. Si je n'y réussis pas, comme j'ai lieu de le craindre, je ne vivrai que pour le service de l'Eglise de Lyon, de l'Eglise de France et du pape. Je n'aurai de pensée, d'aff-

fection, de travaux que pour eux. Je n'épargnerai ni ma santé, ni mes biens, ni ma vie, ni ma liberté. Je ne craindrai ni la pauvreté, ni les disgrâces, ni les prisons, ni les supplices. La pourpre et la mitre me conduiront-elles au ciel? Dieu le veuille!

Adsit mihi, precor humillime, SS. Cor D. N. J. C., sacerdotum princeps et exemplaris! Adsit quoque, piissime rogo, B. V. Maria, Gallix clericæ regina immaculata!

LE PERE FREDERIC

LE Père Frédéric Jansoone, né à Ghyvelde, en France, est mort à Montréal, en la fête de saint Dominique et aux premières vêpres de Notre-Dame-des-Neiges, le 4 août, dans la 78ème année de son âge, la 52ème de sa vie religieuse, la 46ème de son sacerdoce et la 27ème dans son commissariat de Terre-Sainte. C'est dans la possession de toutes ses facultés mentales, qu'à 4.45 de l'après-midi, ce jour-là, le regretté défunt a rompu les derniers liens qui l'attachaient à la terre pour entrer dans son éternité. Dans les dernières prières des agonisants, il fut assisté par le Père Jean-Joseph, ministre provincial, et par le Père Augustin, son compagnon d'études et d'ordination à Bourges, son fidèle associé dans son apostolat en France, en Terre Sainte et au Canada depuis 1892.

Le trait caractéristique de cette physionomie religieuse et franciscaine fut sa constance inlassable dans la pratique de toutes les vertus. Observateur assidu de sa règle et de ses vœux, il cultiva en particulier la mortification et l'oraison. Mais sa piété loin de rebuter lui gagnait tous les coeurs. La gaieté de son caractère et son aimable charité faisaient resplendir son humilité et sa simplicité. On l'appelait justement : *le bon Père Frédéric*. Son zèle pour le salut des âmes était ingénieux. Partout où il passa, il se mit à la portée des âmes les plus simples. Son éloquence était vraiment apostolique et toute populaire ; bannissant les vains ornements, elle savait trouver le chemin des esprits et des coeurs.

Qui r
Portion
parties
nus, ave
vent rir
toliques
sieurs li
nuit. I
du peup
Jésus-C
saint Jo
bonne sa
dant pl
de Notr
travaux
connaiss
rait que
compliss
juge aut
ont méri
Une ei
depuis p
jours. C
tes pour
Dieu. S
s'affirma
cevait ch
vait qua
piété bril
les statue
Dame du
Antoine
Quand, à

Qui ne l'a pas entendu dans les pèlerinages ou à la fête de la Portioncule passer des heures entières, et parfois même des parties de journées, à annoncer la parole de Dieu à jets connus, avec le charme de cette causerie inimitable qui faisait souvent rire et pleurer à la fois. Au milieu de ses travaux apostoliques, il sut trouver du temps pour écrire et publier plusieurs livres et brochures. Il les composait le plus souvent de nuit. Ils sont écrits dans un style simple et clair, à la portée du peuple. Tels sont, par exemple, sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, sa *Vie de la très sainte Vierge Marie*, sa *Vie de saint Joseph*, sa *Vie de saint François d'Assise*, sa *Vie de la bonne sainte Anne*, sa *Vie de saint Antoine de Padoue*. . . Pendant plusieurs années, il a rédigé presque en entier la *Revue de Notre-Dame du Cap* et la *Revue eucharistique*. Tous ces travaux sont les témoins de son zèle, de son activité et de ses connaissances aussi claires que variées. Volontiers on souhaiterait que de tels ouvriers fussent toujours à l'oeuvre qu'ils accomplissent si bien. Mais Dieu, dans son infinie sagesse, en juge autrement en appelant ces bons serviteurs au repos qu'ils ont mérité.

Une cruelle maladie, dont le cher défunt portait le germe depuis plusieurs années, le cloua à la croix pendant cinquante jours. Ce furent cinquante jours de souffrances et de mérites pour lui, et cinquante jours d'édification pour ses frères en Dieu. Sa grande piété ne se démentit pas un seul instant. Elle s'affirma dans son respect pour la sainte Eucharistie qu'il recevait chaque jour quand c'était possible, mais dont il se privait quand la maladie faisait craindre une irrévérence. Sa piété brillait dans ses yeux lorsqu'il contemplait le crucifix, les statues du Sacré-Coeur, de la Sainte Vierge, de Notre-Dame du Cap, de saint Joseph, de saint François, de saint Antoine qu'il avait désiré avoir sur sa table en face de lui. Quand, à deux reprises, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de

Montréal daigna visiter avec bonté le cher moribond, on vit sa piété à l'éclat de son regard et au geste de ses mains qui se joignaient pour demander la bénédiction épiscopale. Chaque fois que ses supérieurs entraient dans sa cellule, il demandait leur bénédiction avec la simplicité d'un enfant et baisait en signe de respect la manche de leur habit.

A son corps usé par la pénitence et par la durée, l'âme s'attachait avec une vitalité qui étonnait même le dévoué médecin dont il reçut les soins assidus dans sa dernière maladie. Mais enfin, le premier vendredi du mois d'août, notre cher confrère vit arriver la mort dans une agonie tranquille et sereine. C'était moins une lutte entre le corps et l'âme qui se détachaient l'un de l'autre, qu'une séparation douloureuse pour ceux qui restaient. A son confesseur le Père Augustin, quelques jours auparavant, il avait demandé ingénûment de lui répéter à l'heure dernière, ces paroles de saint Jean, le disciple bien-aimé: *Veni Domine Jesu!* Fidèle à sa mission de compagnon du bon Père Frédéric jusqu'à sa mort, le Père Augustin lui répétait donc à l'oreille: *Veni, Domine Jesu, et noli tardare.— Venez, Seigneur Jésus, ne tardez pas.* Au dernier accent de cette parole inspirée, qui résume toute la vie de l'apôtre au coeur embrasé, la figure du Père Frédéric parut s'illuminer, et les yeux attachés sur le crucifix, il rendit sa belle âme à Dieu.

Le soir même, la dépouille mortelle du cher défunt était exposée dans le grand parloir et, pendant plusieurs heures, les tertiaires et les amis de saint François vinrent jeter un dernier regard sur celui qu'ils avaient tant estimé. Le lendemain à 9 heures, un service solennel fut chanté par le Père provincial, assisté du Père Hyacinthe comme diacre et du Père Elphège-Joseph comme sous-diacre. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, assistait à la cérémonie funèbre, dans le sanctuaire un nombreux clergé était présent et, dans la nef, on voyait des représentants de la plupart des communautés religieuses de la ville.

Le Père Frédéric partie aux Trois sommets, c'était

Le samedi, 5 lui fit cortège de la dépouille mortelle de ses frères, arriva triomphalement dans l'humble cloître et surtout pendant les heures de la nuit et des milliers de personnes regrettaient le défunt qui portaient un sou-

Le 7 août, dans les Allégresses, la mort du Père Ange-Marie. La levée du corps de la Grandeur Mgr Cloutier au trône. L'église pendant que le saint Mgr Cloutier présidait la cérémonie, Monsieur et Madame : les parents de faire le service puis laisser passer le défunt. Le Père Frédéric, j'étais à la messe aux Saints Lieux, où le vicaire-custodial. Frédéric et on me dit qu'il ne m'est pas possible de ses oeuvres. Le Père Frédéric a a

Le Père Frédéric avait vécu sa vie canadienne en grande partie aux Trois-Rivières ; il y devait dormir son dernier sommeil, c'était justice.

Le samedi, 5 août, au milieu d'une foule innombrable qui lui fit cortège depuis la gare jusqu'à la chapelle franciscaine, la dépouille mortelle du cher défunt, portée sur les épaules de ses frères, arrivait aux Trois-Rivières comme dans un véritable triomphe de foi et de confiance populaires. Elle fut déposée dans l'humble chapelle de Saint-Antoine où, durant la soirée, et surtout pendant toute la journée du dimanche, des centaines et des milliers de personnes vinrent répandre aux pieds du regretté défunt leur coeur et leurs prières. Beaucoup en rapportaient un souvenir qui sera pour eux comme une relique.

Le 7 août, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, la messe solennelle de sépulture fut chantée par le Père Ange-Marie, gardien du couvent et curé de la paroisse. La levée du corps avait été faite par le Père provincial. Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, assistait au trône. L'église, assez vaste, était littéralement comble, tandis que le sanctuaire était rempli de prêtres distingués. Mgr Cloutier présida l'absoute et l'inhumation. Avant cette cérémonie, Monseigneur adressa quelques paroles sympathiques et émues : " Ce n'est pas, dit-il, l'usage des Franciscains de faire le panégyrique de leurs défunts. Mais je ne puis laisser passer cette circonstance sans exprimer ce que tous pensent. Le Père Frédéric est mort en odeur de sainteté. En 1901, j'étais à Jérusalem, et il me fut donné de visiter les Saints Lieux, où le cher Père, pendant longtemps, avait été vicaire-custodial. Partout où j'allai, on me parla du bon Père Frédéric et on m'en parla comme d'un saint religieux. Mais s'il ne m'est pas permis d'insister sur ses vertus, je puis parler de ses oeuvres et en particulier de deux d'entre elles que le Père Frédéric a accomplies au milieu de nous. En 1888, en-

voyé par ses supérieurs majeurs, il fondait le commissariat de Terre-Sainte dans notre ville épiscopale. Le commissariat devait amener le couvent en 1903. Et, un peu plus tard, se fondait la florissante paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Allégres. C'est le Père Frédéric aussi, en grande partie, qui a lancé l'oeuvre de Notre-Dame-du-Rosaire, au Cap de la Madeleine.— Je me demande quelle est la paroisse de mon diocèse qui n'a pas admiré ses vertus et la puissance de sa parole apostolique. Eh bien ! mes frères, nous devons remercier le bon Dieu de toutes les grâces qu'il nous a faites par l'entremise de ce bon Père et, conformément aux désirs de la sainte Eglise, nous offrirons pour lui nos prières les plus ferventes. ” — Après l'absoute, la dépouille du vénéré religieux fut conduite à sa dernière demeure. Elle repose dans la chapelle franciscaine des Trois-Rivières, en attendant le jour de la glorification.

Puissent les vertus et les exemples de ce fervent prêtre franciscain, que tant de coeurs canadiens ont estimé et vénéré, rester à jamais gravés dans la mémoire de notre génération grandissante et s'épanouir dans sa vie en fruits de salut et de sainteté !

* * *

Note de la rédaction. — A cette substantielle notice, qu'on a bien voulu nous communiquer, la *Semaine religieuse* se fait un devoir d'ajouter l'expression de son admiration pour la vie si sainte et si utile du bon Père Frédéric et de sa sympathie à l'égard de la grande famille franciscaine. Plus que d'autres les hommes de Dieu sont toujours prêts à partir pour le grand voyage ; mais ils laissent au milieu de nous des vides difficiles à combler. De l'aveu de tous, le Père Frédéric était un saint. Il sera vivement regretté. Mais il doit être au ciel, c'est notre espoir et c'est notre voeu.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	28 août.	— Oka.
Mercredi,	30 “	— La Trappe, Oka.
Vendredi,	1 septembre.	— Soeurs Grises, Maison-Mère.
Dimanche,	3 “	— Saint-Anselme.

NOMI

Par décision
ont été nommés

M. l'abbé Jos
cement de M. l'

M. l'abbé Au

M. l'abbé Zoti

Le révérend
de Saint-Viateur

M. l'abbé Adé

M. l'abbé Rob

M. l'abbé Jan

M. l'abbé Jo

Saint-Arsène ;

M. l'abbé Géd

M. l'abbé Jos

M. l'abbé Abr

M. l'abbé Geo

M. l'abbé Adri

M. l'abbé Léo

M. l'abbé Hen

OPINION

L'Angleterre d
question que le r
temple protestant
il a conclu d'une

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Joseph Cloutier, curé de Sainte-Rose, en remplacement de M. l'abbé Aubin, qui se retire du saint ministère ;

M. l'abbé Auguste Arbour, curé de Saint-Blaise ;

M. l'abbé Zotique Dubuc, curé de Saint-Valentin ;

Le révérend Père Alphonse-Donat Richard, c. s. v., curé de Saint-Viateur, à Outremont ;

M. l'abbé Adélarde Duplessis, vicaire à Saint-Etienne ;

M. l'abbé Robert Callahan, vicaire à Saint-Willibrod ;

M. l'abbé James-Patrick Killoran, vicaire à Sainte-Agnès ;

M. l'abbé Joseph-Arthur-Anatole Lajeunesse, vicaire à Saint-Arsène ;

M. l'abbé Gédéon Sanche, vicaire à Saint-Stanislas ;

M. l'abbé Joseph Fortin, vicaire au Saint-Rédempteur ;

M. l'abbé Abraham Falardeau, vicaire à Saint-Clément ;

M. l'abbé Georges Champoux, vicaire à Boucherville ;

M. l'abbé Adrien Joubert, vicaire à Sainte-Elisabeth ;

M. l'abbé Léo Bélanger, vicaire à Saint-François-Solano ;

M. l'abbé Henri Charlebois, vicaire à Chambly.

OPINION D'UN PASTEUR ANGLICAN

L'Angleterre deviendra-t-elle catholique ? Telle est la grave question que le ministre Evans a récemment traitée dans le temple protestant de Haslindgen. Après examen du problème, il a conclu d'une façon affirmative. Toute son argumentation

t le commissariat de
Le commissariat de
eu plus tard, se fon-
ne-des-Sept-Allégres-
le partie, qui a lancé
p de la Madeleine.—
mon diocèse qui n'a
a parole apostolique.
r le bon Dieu de tou-
entremise de ce bon
sainte Eglise, nous
rventes." — Après
ax fut conduite à sa
chapelle franciscaine
de la glorification.
e fervent prêtre fran-
estimé et vénéré, res-
notre génération gran-
fruits de salut et de

* * *

elle notice, qu'on a bien
vieuse se fait un devoir
our la vie si sainte et si
ie à l'égard de la grande
s hommes de Dieu sont
age; mais ils laissent au
ler. De l'aveu de tous, le
ent regretté. Mais il doit
tre voeu.

HEURES

ca.
ises, Maison-Mère.
lme.

repose sur la différence de natalité: les familles protestantes n'ont que peu d'enfants, les catholiques en ont beaucoup. Bien documenté, l'orateur a cité des chiffres et des statistiques. Aussi voit-il des menaces d'avenir. " Ces chiffres, a-t-il dit, produisent en moi une crainte qui m'obsède, car en religion comme en politique ou en guerre, c'est la majorité qui gouverne. ". Après avoir parlé d'autres pays protestants où, pour la même cause, le même déplacement de majorité aura peut-être lieu, le conférencier s'est ainsi exprimé: " Pour résumer, l'Eglise catholique est florissante partout. Comme preuve, je n'ai qu'à vous faire voir la foule qui se rend tous les dimanches à la messe, passant devant chez nous, et leurs enfants qui encombrant les rues du nord de la ville. Par contre, le protestantisme est languissant partout. Voyez ces files de communicants dans leurs églises et chapelles et écoutez les lamentations qui se font entendre dans tous nos temples. La cause du protestantisme n'est pas encore complètement perdue, mais, du train dont vont les choses, elle le sera bientôt. Nous construisons, sans nous en apercevoir, son cercueil. Le Père Vaughan a dit: *Ce qui est nécessaire à l'Angleterre pour sa prospérité, c'est de voir moins de berceaux vides.* Tant que nous ne pourrons opposer qu'une naissance à quatre des catholiques, nous nous battons pour une cause perdue. Quelle que soit la solution, je dis, sans crainte de me tromper, qu'à moins d'un miracle, l'Angleterre et les pays chrétiens seront bientôt catholiques romains pour la simple mais convaincante raison que la natalité chez les catholiques est de 50 pour 100 supérieure à celle des protestants. "

Très intéressant à méditer pour nous au Canada, n'est-ce pas ?